



Changement de nom de famille ?

Par **romaindu81**, le **29/01/2013** à **20:41**

Bonjour a tous,

Je m'appelle Romain et j'ai 17 ans.

Mes parents sont divorcés depuis mes 5 ans, ma mère à récupérer la garde au tribunal je vis donc chez elle. Elle nous a toujours protéger, soigner et tout ce qu'une mère ferait. Mais le problème n'est pas là, c'est mon père le soucis, il nous a abandonné depuis le divorce, nous savons juste où il vit depuis que la justice la retrouver car il ne payer pas la pension alimentaire (maintenant il la paye quand sa l'arrange) bref...

Étant donné que je n'ai plus de contact avec mon père , qu'il m'a renier je voudrais savoir si il y avait un moyen pour récupérer le nom de famille de ma mère car je ne veux pas porter le nom de cet homme avec qui je n'ai plus de lien et je ne veux pas non plus que mes futures enfants portent le nom de cet homme.

Ai-je le droit de prendre le nom de ma mère et d'abandonné celui de mon père ? si oui quels en sont les moyens et les démarches à réaliser pour y parvenir ? Puis-je faire la demande étant mineur ou dois-je attendre la majorité ? (je vais avoir 18 ans en avril prochain)

je vous remercie d'avance pour vos réponses pertinentes, cordialement.